

Contribution conventionnelle et/ou dialogue social

07909 / 848421

Limite de versement :
28/02/2023

AKTO - Interbranches
Service Collecte - TSA90110

75437 PARIS CEDEX 09

DONNEES ENTREPRISE

JACK N JILL

49 AVENUE JEHAN DE BRIE

77120 COULOMMIERS

N° de Siret 820 926 152 00019

IDCC: 1516 NAF 8559B Assuj. TVA Oui

Effectif 1 franch. Seuil 0 depuis créa Non

CALCUL DE VOTRE PARTICIPATION

A Masse FPC

24 686,00

Contribution conventionnelle (A x 0,45%)

111,09

TVA 20 %

22,22

TOTAL A PAYER

133,30 Euros

Acomptes déjà versés _____

Dépenses de formation réalisées _____

TOTAL _____ Euros

Etablir votre règlement à l'ordre de : OPCO AKTO

N° de chèque : de : Euros sur :

Date :

Signature :

BIZOUARD CABINET
43 B RUE DU CHÂTEAU
77100 NANTEUIL-LES-MEAUX

JACK N JILL
49 AVENUE JEHAN DE BRIE

77120 COULOMMIERS

Objet : Formation continue

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de vos obligations liées aux contributions conventionnelles et/ou de dialogue social pour l'année 2022, nous vous demandons de vous acquitter des versements suivants :

Contributions conventionnelles et/ou dialogue social

Ordre : OPCO AKTO - Montant : 133,30 Euros

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint :

- Le(s) bordereau(x) sont à renvoyer à l'adresse indiquée accompagné(s) du règlement avant le 1er Mars 2023

Nous attirons votre attention sur le fait que, suivant les OPCO et les accords de branches, certaines contributions peuvent ne pas être soumises à T.V.A.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez recevoir l'expression de nos sentiments distingués.